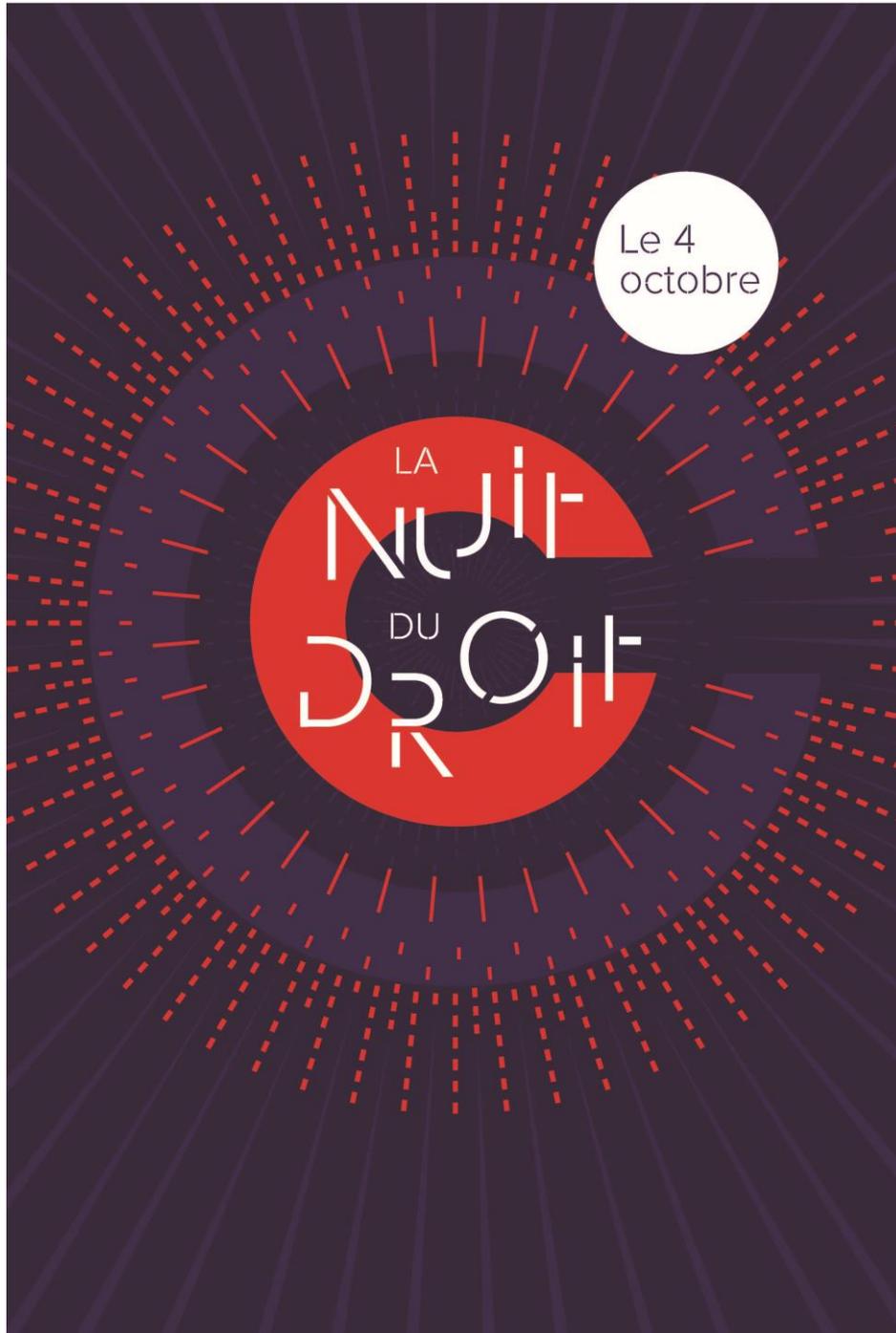


La nuit du Droit

Palais Fesch-musée des Beaux-arts
50, rue du cardinal Fesch – 20 000 Ajaccio

4 octobre 2018 à partir de 19h00 (entrée libre)



En 2017, Laurent Fabius, président du Conseil constitutionnel, a souhaité que l'on puisse consacrer, chaque année, la soirée du 4 octobre pour célébrer le Droit, dont la Constitution est la clé de voûte. Le Droit est mal connu de nos concitoyens, il régit pourtant tous les aspects de la vie. Il protège les libertés, garantit la sécurité juridique, permet le règlement pacifique des conflits, assure le bon fonctionnement de la vie économique et sociale. La Nuit du Droit, par les manifestations les plus diverses, a pour objectif de mieux faire connaître le Droit, ses principes, ses institutions, ses métiers.

Cette année, la Nuit du Droit aura lieu sur tout le territoire national, en métropole et Outre-mer. Au Parlement, dans des administrations, des universités, des juridictions, des barreaux, chez des notaires et des huissiers, dans des établissements publics et privés, seront organisées des tables rondes et des conférences, des pièces de théâtre seront commentées, ainsi que des films et des vidéos, des expositions, des concours d'éloquence, des consultations juridiques gratuites, etc... Le but est de présenter le Droit, les Droits, dans diverses situations, sur tous les tons, pour tous les publics.

De plus, le 4 octobre 2018 célébrera le cinquantième anniversaire de la Constitution de 1958, date d'autant plus symbolique que le 4 octobre 1958, le général de Gaulle était à... Ajaccio ! Ajaccio, encore et toujours ; Ajaccio au cœur du Droit. En effet, au-delà du heureux hasard de la présence du futur Président de la République, Ajaccio reste le berceau de Napoléon Bonaparte, organisateur d'un nouveau Droit dès son coup d'Etat en 1799. Il est donc légitime que la Nuit du Droit y trouve une résonance particulière entre les collections napoléoniennes du Palais Fesch et la Chapelle impériale.

Programme

Intervention de Maître Stéphane Nesa, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau d'Ajaccio : Prenez place mes chers confrères ! L'avocat dans la société, de Napoléon à nos jours.

L'évolution du serment de l'Avocat est révélatrice de l'évolution de la profession et de son adaptation à une société qui, après avoir marqué son autonomie par rapport au religieux, entend bien faire de même à l'égard du politique et des institutions.

Intervention de Philippe Perfettini, Animateur du Patrimoine de la Ville d'Ajaccio : Napoléon, le Droit et la Justice ; qu'attendre d'un homme qui a pris le pouvoir par la force ?

En novembre 1799, à peine revenu d'Egypte, Napoléon Bonaparte, s'empare du pouvoir par un coup d'Etat retentissant qui le place au sommet de la hiérarchie nationale et bientôt, européenne. Si la trajectoire de ce jeune Ajaccien à peine trentenaire est remarquable, elle n'en demeure pas moins excessivement brutale. Que faut-il alors espérer en termes de Droit et de Justice équitables ?

